

NEWSLETTER



SOPHIE PANTEL, DEPUTÉE DE LA LOZÈRE
SUPPLÉANT SERGE GAYSSOT

EDITO

Chères lozériennes, chers lozériens,

Bonjour,
Je vous invite à découvrir cette nouvelle newsletter qui a pour objet le projet de loi de Finances et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025.

Elle n'a pas vocation à être exhaustive sur le sujet tant il y a des choses à dire mais simplement de vous donner un aperçu du travail réalisé et des enjeux pour la population à la date du samedi 9 novembre 2024.

Vous y retrouverez aussi l'actualité en circonscription.
Je remercie mon suppléant Serge Gayssot qui a assuré, ces dernières semaines, les représentations et réunions lorsque je siégeais à Paris.

Vous y retrouverez également les informations sur mon nouveau site internet et les permanences décentralisées.

Restant à votre écoute et à votre disposition.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Bien à vous, Sophie Pantel.

PLF & PLFSS 2025

Chères lozériennes, Chers lozériens,

3200 milliards de dette dont 1000 milliards depuis 7 années sous les macronistes, qui manquent pourtant toujours autant d'humilité dans les débats.

La situation des comptes publics est catastrophique, la commission des Finances s'est d'ailleurs transformée en commission d'enquête.

La maîtrise des comptes publics est une priorité ; L'effort de redressement des comptes publics doit s'étaler dans une période plus longue afin d'éviter une récession, la cour des comptes a alerté fortement sur ce risque. L'effort de contribution doit être plus équilibré entre le travail et le capital. Le Gouvernement prévoyant pour certains une contribution permanente et pour d'autres limitée dans le temps, nous avons corrigé le texte sur la base du principe d'une plus grande justice fiscale.

Le vote solennel sur la partie recette du budget de l'Etat aura lieu mardi 12 novembre 2024 ; les débats s'étant achevés dans la nuit du 8 au 9 novembre avec l'examen de 2192 amendements en recette et 2449 en dépenses.

Les amendements proposés par la gauche, souvent soutenus par le modem ont permis de corriger les coupes austéritaires du Gouvernement en faisant contribuer à hauteur leurs moyens les ménages ultrariches et les grandes entreprises multinationales.

Ont été ainsi dégagés 10 milliards (montant vérifié par le rapporteur général Charles de Courson) de recettes.

12 milliards de crédits initial auront été annulés notamment au bénéfice des collectivités territoriales et des particuliers grâce notamment à la suppression de la taxe d'électricité ; quand de leur côté, outre leur faible présence, les macronistes, les LR ont peu soutenus les propositions du Gouvernement et ont parfois fait adopter des dizaines de milliards de nouveaux cadeaux fiscaux avec le soutien du RN, quand ils n'ont pas fait de l'obstruction pour envoyer les textes au Sénat, où le Gouvernement a une majorité. Les votes seront intéressants à analyser.



RETROUVEZ MES
INTERVENTIONS EN
COMMISSION SUR MA
NOUVELLE PAGE YOUTUBE



S'agissant du budget de la Sécurité sociale, oubliant qu'il doit être construit à partir des besoins plutôt que d'une simple trajectoire de maîtrise des finances publiques, le Gouvernement multipliait les économies sur l'hôpital public, sur les malades, sur les retraités et sur les chômeurs.

Sous couvert de moyens nouveaux en affichant un ONDAM en hausse de 2,8 points, en réalité nul car 1,8 correspond aux cotisations supplémentaires à charge des hôpitaux notamment pour la CNRACL et le reste correspond à l'inflation, en réalité il n'y a pas de moyens supplémentaires en faveur de la santé malgré les discours.

Je vous invite à découvrir même si la liste n'est pas exhaustive un certain nombre d'amendements adoptés qui amendent le texte initial.

J'ai porté de nombreux sujets en commission des Finances particulièrement puis dans l'hémicycle les sujets suivants :

- La sécurité civile où je suis rapporteur spéciale avec un collègue pour apporter des moyens supplémentaires au SDIS mais aussi être en capacité de préparer l'avenir (moyens hélicoptés, recherche...)
- Les moyens pour les collectivités afin de maintenir le maintien des services publics existants sur les territoires et le niveau d'investissement qui soutient l'emploi privé
- La défense des chambres consulaires, les PME/TPE et l'économie par l'insertion économique
- L'agriculture, le logement, la santé, les EPHAD et la restitution de 4000 postes d'enseignants à l'École

J'ai été par ailleurs signataire d'autres amendements portés par mes collègues, et j'ai voté des amendements d'autres groupes politiques lorsqu'ils étaient bons pour notre territoire.

La période a été intense en terme de présence avec 40 jours d'examen pour l'assemblée (20 sont prévus au Sénat) où nous avons siégé matin, après midi et nuit (à l'Assemblée nationale, il n'y a pas de procurations possible sauf pour les votes solennels, comme au Sénat où un seul membre du groupe peut voter pour tous). Il a fallu rédiger avec nos équipes les amendements, consulter les acteurs locaux pour être certaine de pas commettre d'erreur, surmonter l'écueil de l'article 40 de la Constitution qui a pour vocation à contraindre l'initiative parlementaire sous couvert de bonne gestion. Nous étions convoqués à la fois en commission et en séance, ce qui explique parfois l'hémicyclique vide pendant que les députés sont bien à Paris mais dans d'autres instances de l'Assemblée.

Merci à mon équipe, aux acteurs du territoire ou acteurs de la sécurité civile au niveau national, représentants des associations d'élus qui ont été réactifs, parfois pour relire, merci à tous ceux qui ont accepté d'être auditionnés dans le cadre de ce budget.

Certains voudrait laisser penser que ce travail ne sert à rien, pour ma part j'ai trop de respect pour nos institutions pour ne pas œuvrer et travailler dans ce cadre-là. En l'absence de majorité absolue, nous avons vu que nous avons été en capacité de gagner des batailles au-delà de nos sensibilités politiques. Nous devons faire vivre le parlementarisme.

Je ne fais donc pas partie des élus qui ont préféré « le bord de mer ». En portant et défendant des positions, en attirant l'attention sur des sujets, des territoires, je leur permets d'avoir de la visibilité, et de faire évoluer le positionnement d'autres collègues, d'autres groupes : c'est un travail de longue haleine.

En parallèle, j'ai eu plusieurs rendez-vous ministériels, ou avec les cabinets, avec les sénateurs socialistes pour expliquer le sens et l'importance des amendements en leur proposant de les reprendre soit dans le cadre du continuum parlementaire soit par le Gouvernement quel que soit le mode d'adoption de la loi. Ainsi, promesse a été faite pour le crédit d'impôts en EPHAD, pour deux amendements concernant la sécurité civile, pour ceux concernant une attention particulière à la situation de la strate départementale (FCTVA et fond spécial) ainsi que celui sur la création d'un fonds de 60 millions d'euros suite aux épisodes cévenols.

Deux options, soit mardi la première partie est votée et nous commencerons l'examen de la seconde partie (déjà examinée en commissions), c'est-à-dire les missions thématiques, soit en cas de non adoption, le texte partira au Sénat sans l'examen des missions. Je voterai pour mardi, le débat doit se poursuivre. Il sera ensuite de la responsabilité du Gouvernement de conserver ou pas les mesures de justice fiscale et aux français d'en tirer les conclusions lors des prochaines échéances.

Bonne lecture,

Bien à vous.



I-1126

Augmentation des fonds dédiés à l'installation

ADOPTE

I-2833

crédit d'impôt au titre des dépenses de remplacement pour congé de certains exploitants agricoles

ADOPTE

CF 1533

meilleure prise en charge de l'équipement des louvetiers

ADOPTE

CF 960

lutter contre l'artificialisation des sols

ADOPTE

114

bénéficiaire de l'exonération dite « TO-DE », dédiée à l'embauche de travailleur saisonnier

ADOPTE

1777

Revalorisation des ressources affectées au Chambres d'agriculture par une augmentation du plafond de la Taxe Additionnelle à la Taxe sur le Foncier Non-Bati (TATFNB)

ADOPTE

Alors même que la crise agricole n'est pas réglée et que l'élevage doit affronter plusieurs difficultés, j'ai proposé et soutenu nombre de propositions prenant à bras-le-corps les besoins de l'agriculture.

Parmi elles, le maintien des aides pour les Chambres d'agriculture, l'accès au foncier et la lutte contre l'artificialisation des sols, l'aide à la transmission (crédits d'impôts transmission) et à l'installation agricole (augmentation des fonds dédiés) ou encore le soutien à la transition écologique avec notamment la reconnaissance de l'élevage à l'herbe. J'ai également soutenu des propositions en faveur du soutien aux filières avec notamment la protection des filières Label rouge, AOP, IGP, des aides au maintien de l'agriculture biologique ou un dispositif en faveur des cuma. Nous avons aussi défendu l'importance de concilier profession et temps de vie pour les agriculteurs avec notamment la mise en place d'un crédit d'impôt pour les dépenses de remplacement et une meilleure retraite pour les agriculteurs et pour supprimer le « fonds de réserve » qui est un mécanisme d'écrêtement des recettes indifférencié.

Enfin, j'ai obtenu l'adoption de crédits supplémentaires pour que l'équipement des louvetiers soit pris en charge par l'État afin de mieux protéger nos élevages de la menace du loup.

J'ai voté tous les articles proposés par le Gouvernement particulièrement en faveur de l'installation et la reprise d'exploitation :

- Maintien du tarif GNR (avance de 50% pour le remboursement, à compter du 1er juillet 2024 : tarif réduit)
- Abondement de 25 M €, au titre du cumul Jeunes Agriculteurs et taux réduit cotisations maladies.
- Abondement des 69M € pour retraites agricoles.
- Relèvement de 100 000 € pour le seuil en cas de session ouvrant droit à des exonérations; extension des champs d'exonérations pour les plus values à l'occasion des départs en retraite.
- Renforcement du dispositif de l'article 150-ter du CGI quand la cession est réalisée au profit d'un JA.
- Relèvement des abattements liés à l'installation et la reprise.
- Revalorisation du seuil des micro exploitations, même proportion pour les GAEC.

J'ai aussi voté des amendements soutenus par d'autres groupes dans le Projet de loi de Finances concernant l'agriculture :

- [Amendement I-234 du PLF adopté rendant le Pacte Dutreuil accessible pour l'agriculture en vue de faciliter la transmission.](#)
- [Amendement I-290 du PLF adopté prévoyant l'assouplissement du DEP en cas de crise](#)

871

Transformation de la réduction d'impôt en crédit d'impôt au titre des frais de dépendance et d'hébergement pour les personnes dépendantes accueillies en établissement spécialisé

ADOPTE

142

Réaffirmation de la volonté d'abroger la réforme des retraites

ADOPTE

231

Annulation de la hausse du ticket modérateur et du reste à charge lors de visite chez le médecin

ADOPTE

195

Réaffirmation du législateur de mettre en œuvre la bonification de retraite aux assurés ayant accompli au moins dix années de service continues ou non, en qualité de sapeur-pompier volontaire

ADOPTE

237

Opposition à la hausse non concertée et brutale des cotisations CNRACL prévue pour les employeurs territoriaux.

ADOPTE

1618

Suppression du plafonnement de la taxe affectée à l'AGEFIPH afin de maintenir un niveau d'accompagnement indispensable des travailleurs handicapés.

ADOPTE

La question de la prise en charge des personnes âgées reste un sujet non résolu qui devient chaque jour un peu plus important au regard du vieillissement de la population. Une mesure essentielle a été proposée par mon groupe et adoptée pour la prise en charge du reste à charge pour les résidents des EPHAD. Cette mesure va permettre d'aider les familles face à la problématique de la prise en charge financière des résidents en EPHAD avec un versement équivalent à 200 euros par mois à destination des familles concernées. Avec ma collègue Christine Pires Beaune, nous avons d'ailleurs rencontré les ministres concernés pour que cette mesure soit reprise par le Gouvernement dans l'hypothèse d'un 49.3.

Je suis aussi intervenue pour défendre la suppression du plafonnement de la taxe affectée au profit de l'AGEFIPH et maintenir ainsi ses ressources. Nous sommes aussi intervenus pour rendre accessible les prothèses pour la pratique du handisport et favoriser l'habitat inclusif.

Plusieurs mesures ont également été déposées en faveur de l'augmentation des crédits de l'insertion par l'activité économique, la formation des salariés, l'augmentation des fonds de développement de l'inclusion ou encore l'augmentation du nombre de poste d'insertion en atelier chantier insertion.

Nous avons remporté plusieurs victoires, notamment avec l'adoption de mesures sur la malbouffe, l'abrogation de la réforme des retraites, l'annulation de la hausse du reste à charge lors de consultation chez le médecin (ticket modérateur) et d'autres mesures en faveur de la santé mentale.

Enfin, j'ai défendu une mesure pour la mise en place d'équivalences de trimestres pour la retraite des Sapeurs-Pompiers Volontaires qui a été adoptée.

Abrogation de l'article qui prévoyait la hausse de cotisation à la CNRACL pour les hôpitaux et les établissements médico sociaux.



2766

Augmentation du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) à hauteur de 37,3 m€.

ADOPTE

2664

Recours au mécénat pour les coordinations et fédérations d'associations lorsque celles-ci concourent à l'objectif d'intérêt général

ADOPTE

1806

Exonération de TVA les achats de denrées par les associations d'aide alimentaire habilitées, lorsque ces denrées sont destinées à être redistribuées aux bénéficiaires.

ADOPTE

Exonérer de taxe foncière les associations d'utilité publique qui oeuvrent dans le champ social (distribution alimentaire, hébergement d'urgence etc).

ADOPTE

Pour que le milieu associatif reste un vivier pérenne, nous devons rester vigilants à protéger les libertés associatives et à alléger leurs dépenses. C'est ce que nous avons fait à travers les propositions du groupe socialistes. Les enjeux d'aide alimentaire, incarnés par les associations ou les épiceries sociales et solidaires, ont fait l'objet de plusieurs mesures spécifiques formulées par le groupe. Nous avons notamment obtenu l'adoption d'une exonération de TVA pour les achats de denrées par les associations d'aide alimentaire habilitées, lorsque ces denrées sont destinées à être redistribuées aux bénéficiaires. Ces acteurs sont des partenaires essentiels dans la lutte contre la précarité et pour la mixité sociale qu'il est nécessaire de soutenir. En outre, face aux inquiétudes des radios locales, nous avons déposé plusieurs mesures afin de revaloriser le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale et compenser la baisse qui était prévue pour 2025. Enfin, nous sommes parvenus à faire adopter une proposition favorisant la reconnaissance des coordinations et des fédérations d'associations lorsque celles-ci concourent à un objectif d'intérêt général des associations qu'elles représentent pour le recours au mécénat.



1880

Versement de 200 millions au profit des départements et à destination des SDIS

ADOPTE

CF2534

Créer un fonds national de soutien à la recherche et à l'innovation

ADOPTE

CF2539

Renouvellement de la flotte des avions et des hélicoptères

ADOPTE

CF2614

Une hausse de 15 millions d'euros pour pérenniser le dispositif des pactes capacitaires

ADOPTE

195

Création d'une bonification de retraite aux assurés ayant accompli au moins dix années de service continues ou non, en qualité de sapeur-pompier volontaire

ADOPTE

Je n'oublie pas ma récente casquette de Présidente du SDIS de la Lozère et j'ai eu à cœur à poursuivre mon investissement dès le début de mon mandat parlementaire pour répondre aux enjeux de la sécurité civile, tout en protégeant et améliorant les moyens d'intervention des pompiers volontaires et professionnels en tant que rapporteur spécial sur le budget 161.

J'ai formulé et défendu plusieurs propositions pour augmenter les ressources de la Sécurité civile au profit des SDIS (suppression des exonérations à la TSCA dont bénéficient injustement certains secteurs et instauration d'une taxe de séjour spécifiquement dédiée au financement de la sécurité civile, permettant de ne pas alourdir la fiscalité des contribuables locaux, modification de la répartition de la part TSCA revenant aux départements...) : 200 millions supplémentaires ont été ainsi actés à travers les départements au bénéfice des SDIS.

J'ai également veillé à ce que le budget soit orienté en priorité vers le renouvellement des équipements structurants indispensables comme les avions bombardiers d'eau et vers le soutien au volontariat. Pour préparer l'avenir j'ai proposé dans mon rapport de créer un fonds dédié à la recherche et l'innovation en matière de Sécurité civile, de demander un rapport sur le financement de NexSis afin de comprendre les causes et conséquences de son retard de développement ainsi qu'un rapport sur le renouvellement de la flotte d'avions et d'hélicoptères.

Mon amendement augmentant de 6,1M€ la subvention de l'Etat à l'ANSC au titre du Projet NexSIS a également été adopté. Enfin, nous avons pu faire adopter en commission des finances une hausse de 15 millions d'euros pour pérenniser le dispositif des pactes capacitaires. J'ai également porté un amendement, qui a été adopté en commission des affaires sociales, visant à accélérer de l'entrée en vigueur de la bonification de trimestres de retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires ayant servi plus de 10 années.

J'aurai l'occasion de revenir dans une prochaine newsletter sur le contenu de mon rapport.



Donner des moyens dans l'éducation nationale et la jeunesse c'est investir pour l'avenir.

Considérant qu'il faut se concentrer sur la hausse des moyens pour l'éducation de nos enfants plutôt que d'empiler de nouvelles mesures à chaque changement de ministre, j'ai prévu d'interpeller le Gouvernement dans les prochains jours sur le sujet du « Choc des savoirs » j'ai d'ailleurs un rdv prévu avec la ministre de l'éducation nationale.

Le budget prévoit la suppression de 4000 postes, j'ai voté pour l'amendement d'un autre groupe qui revient sur cette suppression : il a été adopté.

Sur la question de l'enseignement supérieur, je me suis aussi positionné en cosignant un amendement adoptée par la Commission des Finances visant à améliorer nos systèmes d'éducation, avec notamment la revendication d'un accès totalement gratuit à l'université publique (suppression de la CVEC - Contribution de vie étudiante et de campus).

Connaissant les spécificités de l'enseignement agricole, j'ai également soutenu des propositions qui prennent en compte les besoins de cette branche particulièrement délaissée et qui ont été adoptées en Commission des Finances. Ainsi, je me suis mobilisée pour un accompagnement des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), par le déploiement d'un "espace test agricole" et par l'approvisionnement d'une subvention de fonctionnement pluriannuelle. Face à l'inégalité entre les établissements publics généraux et les établissements techniques agricoles, j'ai soutenu la demande d'un rétablissement du montant des bourses pour les élèves de l'enseignement agricole, actuellement diminué dans le Projet de Loi de Finances pour 2025. Enfin, je défends une reconnaissance des salariés AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap).

Sur une thématique toute aussi prégnante de l'éducation, nous avons reçu dans le cadre du budget à l'Assemblée Kilian Vaysse, fondateur de l'association ACDH contre le harcèlement scolaire en milieu rural, afin d'évoquer les pistes envisageables pour le développement d'une antenne en Lozère.

CF519

Annulation de la suppression des 4000 postes d'enseignants

ADOPTE

CF 104

Suppression de la CVEC (participation de l'Étudiant)

ADOPTE

CF1081

un espace test agricole par exploitation d'établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole

ADOPTE

CF1082

Rattraper le budget consacré aux aides sociales pour les élèves de l'enseignement agricole.

ADOPTE

AC265

Amendement pour lutter contre la précarité étudiante

ADOPTE



CF279

Rehausser à 50 % le taux d'abattement du régime micro-foncier qui permet aujourd'hui à un propriétaire mettant son bien immobilier en location (nue), de bénéficier d'un abattement de 30 % jusqu'à 15 000 euros.

ADOPTE

2499

remédier aux déséquilibres du marché locatif

ADOPTE

CF1617

Favoriser la montée en gamme des meublés tourisme et l'accès au logement permanent

ADOPTE

PPL POUR REGULER LES PLATEFORMES INTERNATIONNALES (AIRBNB...)

ADOPTE

Le groupe socialiste est très actif sur le sujet du logement et j'ai soutenu de nombreuses propositions, visant notamment à mieux encadrer les locations « airbnb » qui sont autant une concurrence déloyale pour nos hôteliers qu'une des cause des difficultés d'accès au logement dans certaines zones. Ont notamment été adoptés en commission des finances : le Prêt à taux zéro (PTZ) élargit à tout le territoire sans zonage et à l'ancien en sus du neuf, un rétablissement du taux de TVA de 5,5 % sur toutes les constructions neuves de logements sociaux, un amendement soutenant la transformation de bureaux en logements (exonération des locaux à usage de bureaux ayant fait l'objet d'un plan de transformation en logements de la taxe sur les bureaux et autres locaux professionnels), un abattement pour le logement social ainsi qu'un amendement apportant plusieurs évolutions du régime de la location meublée de tourisme (pour que le dispositif fiscal encourage davantage à la location longue durée). Je veille également à ce que les propositions de mon groupe politique prennent en compte les spécificités de chaque territoire : la réalité des métropoles n'est pas celle de nos villages lozériens !

Autre vote :

- **Amendement sur la Préservation du statut de la LMNP (location longue durée) : n°291**

Suppression de l'article prévoyant la hausse de l'électricité

ADOPTE

CF 1430
Ressources publiques affectées au réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI).

ADOPTE

CF 2539
limiter à 13,25 M€ en 2025 la diminution des ressources affectées au réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat, comme ce fut déjà le cas pour l'année 2024.

ADOPTE

AS96
Supprimer l'assujettissement de la rémunération des apprentis supérieure à 0,5 SMIC à la CSG et à la CRDS

ADOPTE

Je soutiens pleinement la ligne du groupe socialiste : protéger les petites et moyennes entreprises, qui créent de la richesse et de l'emplois sur les territoires, et faire en sorte que les plus grandes entreprises qui en ont les moyens contribuent à leur juste part au budget de l'Etat. J'ai participé à plusieurs temps d'échange avec les entrepreneurs du territoire et j'ai reçu le président des Chambres de Commerce et de l'Industrie à l'Assemblée à la rentrée. J'ai à ce sujet déposé deux amendements permettant de revenir sur la diminution respective des ressources des CCI et des CMA prévue par le PLF. Ces amendements ont été adoptés en commission des finances. J'ai également déposé un amendement visant à aider les zones de montagne dont l'activité dépend d'un enneigement de plus en plus incertain à opérer une transition progressive et ainsi maintenir l'emploi dans ces territoires. Je soutiens aussi le travail de nombre de mes confrères pour rendre le CIR plus efficace et plus juste (en modulant son taux ou les critères d'éligibilité des dépenses). J'ai aussi cosigné plusieurs amendements au PLFSS notamment pour supprimer l'assujettissement de la rémunération des apprentis supérieure à 0,5 SMIC à la CSG et à la CRDS et je me réjouis que cet amendement ait été adopté.

Pour l'insertion par l'activité économique des amendements ont été votés pour prendre en compte la hausse du smic à venir, augmenter des moyens alloués à la formation des salariés, augmenter le budget alloué au Fonds de Développement de l'Inclusion (FDI), revaloriser l'aide au poste des Associations intermédiaires, augmenter le nombre de postes d'insertion en Atelier Chantier d'insertion (ACI)...



- 332**

Suppression de la réduction du FCTVA

ADOPTE
- 1394**

Indexation de la DGF à l'inflation

ADOPTE
ADOPTÉ EN COMMISSION REJETÉ EN SEANCE
- CF719**

Ouvrir 60 millions d'euros de crédits supplémentaires en soutien des collectivités victimes de calamités naturelles

ADOPTE
- 3102**

Fonds de sauvegarde de 164 millions d'euros pour les départements

ADOPTE
ADOPTÉ EN COMMISSION RETIRÉ EN SEANCE POUR ETRE RETRAVAILLÉ AVEC LE GOUVERNEMENT
- CF1393**

Maintenir les critères 2024 du fonds de sauvegarde

ADOPTE
- CF1392**

Ajuster la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en l'augmentant de 1,8 %, soit le taux d'inflation

ADOPTE
- 1926**

Suppression de la réforme du financement du compte d'affectation spéciale (CAS) financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale (Facé)

ADOPTE
ADOPTÉ EN COMMISSION ET EN SEANCE ABROGATION DE L'ARTICLE 7

Les collectivités locales sont injustement pointées du doigt par le gouvernement actuel dans le cadre des discussions relatives au déficit de l'Etat. Or, les collectivités représentent à peine 8% de la dette du pays, qui s'expliquent par un haut niveau d'investissement ; leur rôle est essentiel, elles assurent le fonctionnement de services publics essentiels : les écoles, collèges et lycées, la prise en charge de l'hébergement et la dépendance des EPHAD, les aides à domicile, la protection de l'enfance, l'accès au sport et à la culture , les transports publics, les solidarités territoriales, l'aménagement du territoire etc.

Le premier vice président de l'AMF, André Laignel, dont j'étais la vice présidente au comité des finances locales, François Sauvadet, Président de Départements de France, Carole Delga pour Régions de France ont tous exprimé et dénoncé un mensonge d'Etat sur l'effort demandé aux collectivités : 5 milliards annoncés, qui sont en réalité 11 milliards.

Il s'agit bien « d'une purge sans précédent » aux lourdes conséquences pour nos territoires : moins de services publics, moins de commandes publiques et moins de soutien à l'activité économique et aux emplois privés.

Je me suis mobilisée contre les mesures d'austérité injustes à l'encontre des collectivités en formulant plusieurs amendements au cours du mois d'octobre comme la suppression de l'année blanche de TVA prévue par le PLF, la création d'un fonds de sauvegarde à hauteur de 463 M€ pour les départements en difficulté (avec les mêmes critères d'éligibilité) ou encore offrir la possibilité aux départements de mettre en œuvre l'extension du Ségur à l'ensemble des professionnels non concernés dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, en prévoyant une compensation intégrale par l'Etat. Permettre aux départements d'augmenter d'un demi point les DMTO, parmi les victoires obtenues : l'ajustement de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) au niveau de l'inflation ainsi que l'indexation de la DGF à l'inflation, le rejet de l'article concernant le FCTVA afin de préserver la capacité d'investissement des collectivités territoriales et l'abondement d'un fonds exceptionnel de 60M€ en soutien des 5 départements impactés par les deux épisodes cévenols, dont la Lozère. Enfin, j'ai pu faire adopter au PLFSS un amendement qui vise à s'opposer à la hausse non concertée et brutale des cotisations CNRACL prévue pour les employeurs territoriaux. D'autres amendements ont été porté par notre groupe en faveur des régions. Aussi, nous nous sommes mobilisés pour refuser la réforme du compte d'affectation spéciale des aides pour l'électrification rurale (FACE).

L'ACTU DU MOIS !

LE 22 OCTOBRE



Réunion de travail avec le Ministre Français GATEL

LE 23 OCTOBRE



Le Conseil Municipal des Jeunes de Langogne en visite à l'Assemblée Nationale

LE 23 OCTOBRE



Rendez-vous à Matignon

LE 26 OCTOBRE



Visite officielle de Nathalie DELATTRE chargée des relations avec le Parlement

LE 30 OCTOBRE



Réunion de travail avec le Ministre des transports

POUR PLUS D'ACTU

SERGE GAYSSOT, SUR LE TERRAIN



27 septembre
Inauguration Foyer de Vie, Bertrand Dugesclin



01 octobre
Mobilisation intersyndicale



16 octobre
Inauguration des bornes électriques à Sainte-Enimie & Ispagnac



28 octobre
Inauguration de la piscine et de la crèche de la Canourgue



29 octobre
Assemblée Générale des trufficulteurs d'Occitanie

LES TRIBUNES DONT JE SUIS SIGNATAIRE

TRIBUNE DES PARLEMENTAIRES LOZÉRIENS ET AFFILIÉS
Pour préserver notre souveraineté, le gouvernement Barnier doit s'opposer au passage sous pavillon américain de la production de paracétamol.

En août 2022, le Ministre de la République Française a annoncé la mise en place de la production de paracétamol en France dans un contexte de crise sanitaire. Cette décision a été prise sans consultation préalable des acteurs de la filière française. Le paracétamol est un médicament essentiel pour la population française. Sa production est actuellement assurée par un seul fabricant américain, qui a obtenu une licence de production en France. Cette situation est insupportable pour les acteurs de la filière française, qui ont investi dans la production de paracétamol en France. Il est urgent que le gouvernement français prenne des mesures pour protéger la production nationale et éviter la dépendance à l'étranger.

Pour préserver notre souveraineté, le gouvernement Barnier doit s'opposer au passage sous pavillon américain de la production de paracétamol



Non à la casse des services publics, suite aux annonces du Gouvernement sur les efforts demandés aux collectivités



La France peut encore bloquer l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur

Sophie Pantel
votre députée
engagée pour la Lozère



Chères Lozériennes, Chers Lozériens,
Ce site internet a vocation à vous informer de mon actualité parlementaire.
Vous y trouverez mes interventions orales, en séance, en commission, les questions écrites, les propositions de loi, les articles et tribunes... C'est un outil qui me permet aussi de vous rendre compte et vous parler de mon engagement.

Je vous souhaite une belle découverte et bonne lecture.

La députée

POUR SUIVRE MON ACTUALITE



Sophie Pantel -
Députée de la
Lozère



@SOPHIE_PANTEL48

MISE EN LIGNE DE MON SITE INTERNET !



LES PERMANENCES PARLEMENTAIRES

Sophie Pantel, Députée de la Lozère
Serge Gayssot, Suppléant

MARVEJOLS (tous les 1er mardis du mois)

6 Rue Victor Cordesse, 48100 Marvejols

LANGOGNE (tous les 1er jeudis du mois)

7 Boulevard Notre Dame, 48300 Langogne

SAINT-CHELY D'APCHER (tous les 3e mardis du mois)

23 boulevard Guérin d'Apcher 48200 Saint-Chély-d'Apcher France

FLORAC (tous les 3e jeudis du mois)

5 place Paul Comté 48400 Florac Trois Rivières

SUR RENDEZ-VOUS :

04.66.32.53.83

sophie.pantel@assemblee-nationale.fr